L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 27 NOVEMBRE 1874. 48me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN 27 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Eugène Tourné, au Notre rue Vieille Levée, vin, cassis, fruits à l'eau de vie, etc.

Par Nash & Hodgson, au pied de la rue Conti—sucre, mélasse, riz, etc.

Par G. Lavmont, au No 68 de la rue de Chartres—chapeaux, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, dans leurs salles de vente étoffes à habillements, matlas, cutellerie, etc. Aussi, habillements neufs, riz, bien confectionnés, et cutellerie.

Sucre, riz.—MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendent à 11 heures en magasin de la Levée, devant la rue Con i, le sucre, la mélasse, le riz etc sauvés du naufrage du steamer Emilie. Voyez la annonce.

SPECTACLES.

Ce soir, 27 novembre 1874.

ACADÉMIE.—Last in time, drame.
VARIETES.—Gladiator.
SOLIERS.—Emasement du Gilles, comédien Wm. Wyatt Rice et de M. Stamboque.

Une hérésie.

Dans un article intitulé "Fly Finances" le *Picayune* observe avec toute raison, comme nous l'avons fait nous-même, que l'on ne peut attendre de la nouvelle administration qu'elle change la situation à vue, comme fait une bonne fée d'un coup de sa baguette magique dans les contes destinés à l'enfance. Nous sommes parfaitement d'accord avec notre confrère sur ce point. Mais, nous ne pouvons laisser passer, sans protester, l'assertion suivante qui s'est glissée incidemment dans son article.

"Ils ne peuvent non plus décharger la ville de l'obligation de faire face aux dettes actuellement exigantes et pour le paiement desquelles chaque maison et chaque parcelle de propriété à la Nouvelle-Orléans est engagée *individuellement et solidairement*."

Nous considérons cette doctrine de la responsabilité des propriétés particulières pour le paiement des dettes d'une ville comme un hérésie monstrueuse, car elle équivaut à dire que les manipulations d'une population ont le droit de hypothéquer les propriétés des spéculants. Notre confrère nous répondra en citant un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis rendu dans le courant de cette année, à propos de la petite ville de Marshfield, dans le Wisconsin.

Cet arrêt a déjà été commenté par nous, dans notre numéro du 11 juin dernier, au point de vue de ses conséquences pratiques. Bien que nous n'ayons pas en le texte exact, nous reconnaissons qu'il paraît sanctionner la doctrine que nous combattons, mais nous le considérons comme un de ces jugements surpris à la religion des juges dans une cause mal défendue, jugements qui ne peuvent faire jurisprudence.

La doctrine dont il s'agit, en contrairé à tous les principes qui doivent servir de guide en pareille matière, "... administrateurs d'une ville sont des agents ayant des pouvoirs et des attributions limités, non seulement par la lettre même de la loi, mais encore par la nature même de leur mandat, et il est bien évident que le droit de compliquer les propriétés des mandants ne peut être considéré comme un des pouvoirs délégués aux mandataires. La faculté accordée aux administrateurs d'imposer les contribuables ne saurait, en aucun cas, dépasser le revenu, elle ne doit même pas l'égaler, mais il n'est pas admissible qu'elle aille jusqu'à l'absorption de tout ou partie de la propriété elle-même, car alors ce n'est plus de l'administration, c'est de la dilapidation ou de la confiscation.

Quant au pouvoir d'emprunter exprès ou tacite, il n'existe que pour les objets légitimes du gouvernement municipal. Les administrateurs selon nous, n'ont aucun pouvoir pour créer des dettes à titre gratuit, et pour des objets étrangers au gouvernement de la corporation. La création des dettes n'est permise qu'à l'effet de répartir, sur plusieurs années, des dépenses devant produire des avantages durables et qui seraient trop lourdes pour le budget d'une seule année. La dette a précisément pour but d'empêcher et d'obvier la taxation de l'année à un taux exorbitant. Elle ne saurait donc avoir pour effet de donner à des créanciers, dont rien ne se paye, aucune époque, sur les propriétés particulières. Les administrateurs n'ayant pas le droit de confiscation, ne peuvent transmettre un droit pareil à des tiers.

Une ville doit être considérée comme un mineur en tutelle, et ses administrateurs ont même moins de pouvoirs qu'un tuteur, car ils sont les mandataires de la corporation, ils ne sont pas des créanciers individuellement, et ils ne peuvent soumettre ceux-ci à aucunes autres charges et obligations que les charges et obligations raisonnables auxquelles ceux-ci peuvent être soumis comme membres de la corporation.

La Constitution des Etats-Unis dit en termes formels (Art. V des amendements de 1791) que "les propriétés particulières ne seront pas prises pour usage public sans juste compensation". Le même principe se trouve répété en d'autres termes dans l'article 110 de la Constitution actuelle de la Louisiane.

Nous ne reconnaissons ni droits aux créanciers d'une ville que le seul droit de faire saisir et vendre, dans les formes légales, les propriétés appartenant à la corporation. Nous n'admettons pas qu'une Cour de justice, fût ce la Cour Suprême des Etats-Unis, ait le pouvoir de contraindre une ville à lever une taxe à moins que la levée de cette taxe ne soit ordonnée par une loi, car la levée des taxes est une attribution du pouvoir législatif, et le pouvoir judiciaire ne peut, en aucune circonstance, empêcher sur cette attribution qui est une émanation de la souveraineté.

Si l'arrêt rendu contre Westerson l'a fait, il a méconnu la distinction fondamentale établie par la Constitution entre les trois pouvoirs : mais, il ne peut qu'il n'ait décrété que l'application d'une loi locale du Wisconsin.

La question, en tous cas, est assez grave et assez importante pour qu'on la fasse juger à nouveau, s'il y a nécessité de le faire.

La Législature a le droit et le devoir de limiter à un taux raisonnable le pouvoir de taxation accordé au conseil municipal. Celui-ci se trouvant limité dans ses ressources, doit se refuser le paiement de toutes les dettes créées par les conseils illégalement composés ou contractées frauduleusement et cela suffira, sans doute, pour affranchir la ville de ses embarras financiers. Sinon, il restera une ressource extrême, ce sera de faire déclarer la corporation actuelle en banqueroute et de faire vendre les propriétés publiques au profit des créanciers, en même temps qu'une nouvelle corporation, libre de toutes les obligations de l'ancienne, serait formée entre les habitants de la Nouvelle-Orléans.

Mais nous maintenons et nous soutenons que les propriétés particulières ne peuvent être responsables directement des dettes même légitimes, qui ont été contractées par des agents impuissants ou infidèles, à quelque époque et dans quelques circonstances que ce soit. Les textes des articles constitutionnels cités par nous s'y opposent de la façon la plus formelle, et, si la Constitution actuelle de la Louisiane n'était pas suffisante pour protéger la propriété particulière à la Nouvelle-Orléans, nous demanderions qu'elle fût amendée le plus promptement possible pour compléter les garanties qui peuvent faire défaut.

LE SALON DES HUITRES DE LA BAIE DE GEM.—M. S. M. Borges, qui tient ce fameux salon, rue Royale 17, dans quelque lieu de rez-de-chaussée de l'hôtel St-Charles, informe ses nombreux habitués qu'il a pris des mesures spéciales pour leur fournir les meilleures huîtres connues dans les parages voisins, et qu'ils en seront satisfaits.

La vente des droits de Batture.

Nous disions dans notre article d'hier à ce sujet que nous étions fort surpris que l'avocat de ville eût donné son approbation au projet de vente de batture et de droits de batture sur une étendue de 2,237 pieds, ce qui comprend tout l'espace borné par les rues du Canal et St-Joseph devant l'ancien faubourg de St-Mary. Nous en sommes bien plus surpris aujourd'hui qu'on met sous nos yeux un bref de ce même avocat de ville, M. Geo. Lacey, dans l'affaire en appel du chemin de fer de Chattanooga contre la ville de la Nouvelle-Orléans, bref où il cite un acte de compromis passé en 1836 entre Edward Livingston et les autres propriétaires de la batture du faubourg St-Mary. Par ce compromis, toute cette batture fut irrévocablement donnée à la ville de la Nouvelle-Orléans à la condition que la propriété donnée ainsi, *resterait inaliénable et garantie contre toute saisie soit pour dettes soit pour d'autres causes dans les mains de la corporation de la Nouvelle-Orléans.*

En outre, dans l'acte d'incorporation de la ville de la Nouvelle-Orléans du 8 mars 1836, une clause porte "qu'il ne sera jamais disposé de la batture devant le faubourg St-Mary, en violation du compromis, intervenu entre le maire, les aldermen et les habitants de la Nouvelle-Orléans et Edward Livingston et autres, et que la municipalité de la section haute de la ville ne fera jamais rien pour obstruer cette batture ou pour empêcher les habitants de cette portion et des autres portions de la ville d'en user et d'en jouir librement."

Et c'est ce droit de batture que le Conseil de Ville veut vendre et que l'avocat de ville laisserait vendre, bien qu'il ait été donné à la condition de rester inaliénable ! Nous le répétons, c'est à ne pas y croire.

C'est à ne pas y croire surtout quand on sait que Mme Daines réclame bien la somme de tant, mais qu'elle n'a pas saisi les bateurs ni les droits de batture annoncés pour être vendus à l'encan et qu'elle n'en a pas même eu l'idée. Cela ne donne-t-il pas à soupçonner quelque plan ténébreux, comme celui par exemple auquel nous devons les Sugar Shed dont l'usurpation a fait passer en haut de la rue du Canal tout le commerce du coton. Une compagnie de hangars a ait déjà tenté de faire dans le premier district ce qui avait été fait dans le second. Peut être cette vente annoncée est elle une seconde tentative ? En ce cas, nous en avertissons le nouveau Conseil de ville, et nous espérons qu'il y mettra ordre en disposant prestement du monopole avant qu'il soit éclos.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Iberville Pioneer:*

Par suite de la gelée la quantité de mélasse faite sera plus forte. Sur la plupart des habitations de la paroisse, le rendement en sucre est satisfaisant. La gelée n'a pas fait autant de mal qu'on le craignait, parce qu'elle n'a pas été suivie immédiatement de pluie et de chaleur. Le 16 novembre, la pluie a commencé à tomber dans la paroisse d'Iberville.

Il y a quelques jours il avait passé un drame terrible à cinq milles au-dessous de Plaquemines. Un homme de couleur était amoureux d'une femme qui était mariée à un blanc. Au moment où celui-ci se disposait à traverser le Mississippi avec sa femme et un enfant de la femme de celle-ci, le mari leur demanda à traverser avec eux. Au milieu du fleuve, emporté sans doute par la jalousie, le noir frappa le blanc d'un coup d'aviron. Dans la lutte qu's'en suivit l'embarcation chavira. La femme et l'enfant se noyèrent et les deux hommes furent sauvés. Le noir a été arrêté.

BANQUET DÉMOCRATIQUE A NEW-YORK.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis :*

Une très intéressante réunion qui a eu lieu avant hier soir dans les salons de Delmonico a fourni au nouveau gouverneur, M. Tilden, et au nouveau maire de la ville, M. Wickham, l'occasion de traiter quelques unes des questions qui occupent l'attention publique, et de rappeler et leur donnant une nouvelle confirmation, les principes qui sont le fond de la doctrine démocratique.

Il s'agissait d'une réception offerte aux nouveaux élus par une société qui s'intitule *Young Men's Democratic Club.* Cette société est l'une des institutions les plus intéressantes et les plus fécondes que nous connaissons. Elle est composée de jeunes gens appartenant pour la plupart aux professions libérales, à la presse, au barreau, et qui ont entrepris la tâche très louable de travailler dans les moments d'activité politique, et particulièrement dans les périodes électorales, à substituer à l'influence des politiciens de profession l'initiative d'agents indépendants, mus uniquement par un dévouement désintéressé au triomphe des principes démocratiques.

L'honorable M. Tilden, qu'on aurait pu ne tirer pour un patriarche au milieu de cette jeunesse intelligente et suspendue à ses paroles, a très clairement et très noblement exposé l'attrait que devait avoir la vie publique pour les jeunes hommes entrant dans la carrière sans une honorable ambition, et en même temps l'intérêt que trouverait la société aujourd'hui si profondément corrompue, à une nouvelle infusion de sang jeune et généreux. Il n'est guère, en effet, de point plus vital et plus délicat à la fois. La génération actuelle est atteinte d'un mal fécond, dont on qui appelle impérieusement, non pas un remède, mais une régénération complète, radicale, de l'organisme politique, le peuple américain, au mot, est en proie à une fièvre intense qui se traduit à la surface par des plaies purulentes et contagieuses.

Tout n'est pas perdu, cependant, et il est temps encore de s'arrêter sur la pente fatale. Que les hommes jeunes et non compromis, de l'un ou de l'autre côté, poursuivent sans relâche l'œuvre entreprise par le "Young Men's Democratic Club," qu'ils aient foi dans la masse du peuple et qu'ils aillent chercher leurs auxiliaires non parmi les spéculateurs en affaires publiques, mais dans les couches honnêtes de la population, et cette passion de corruption qu'aura été qu'une sorte de vaccin politique qui préservera l'avenir d'une infection irréparable. M. Tilden a trouvé des accents touchants et paternels pour faire appel aux sentiments honnêtes et aux aspirations légitimes de son pays bien-aimé.

"En avant ! a-t-il dit; en avant ! marchez droit devant vous avec courage, énergie, zèle et dévouement, et si vous poursuivez les objets qui sont le fond de tous les désirs dans la société humaine ; si vous recherchez la fortune ; si vous recherchez l'indépendance ; si vous recherchez les honneurs : rappelez-vous—et je vous prie bien de vous rappeler, que vous pouvez acquérir la fortune, l'indépendance, et toutes les biens que vous ambitionnez, sans manquer à l'honneur et à la dignité personnelle, si seulement vous avez le courage d'en faire la condition absolue de votre recherche, et que vous soyez bien décidés à n'en accepter aucune autre."

Ces paroles ont été couvertes de chaleureux applaudissements. Nous ne connaissons guère, du reste, de physionomie plus sympathique que celle de l'honorable M. Tilden, dont un fin sourire éclaire les traits fermes et accentués, et dont la noblesse naturelle emprunte un véritable charme à une aimable simplicité.

Non moins prévenante est la figure du maire élu, M. William H. Wickham, qui trouve des traits de la tête une franchise de bon aloi et une chaude honnêteté. M. Wickham a comparé les élections qui viennent d'avoir lieu à celles de 1872, et il a constaté que, si elles ont été aussi entachées de fraudes et de scandales sans nombre contre lesquels les tribunaux ont eu à sévir, les dernières au contraire ont été pures de toute manœuvre coupable.

Nous avons, a-t-il dit, plus à nous féliciter de notre victoire dans cette ville que nous ne l'avons eu pour aucun succès électoral depuis de longues années. J'affirme que l'élection de novembre dernier est la première élection honnêtement conduite à New-York depuis quinze ans. Les leurs travaux hier, et ils ont déclaré que pour la première fois depuis quinze ans, les opérations se sont achevées sans une seule protestation de la part d'un candidat quelconque, sans un seul vote illégal, sans un acte déshonorant de la part des agents du scrutin, sans un fait contre la vention de la police. Il n'est point un des gentlemen présents qui ne puisse attester l'exactitude de ce que j'avance.

Cette déclaration sera accueillie avec une vive satisfaction par tous les membres du parti démocrate, doublement heureux de n'avoir dû leur victoire à aucune intrigue, à aucune manœuvre qui répugne à la conscience, ou que réprouve la moralité publique.

Plusieurs autres orateurs se sont fait entendre, entre autres Phon. M. Erastus Brooks, en réponse à un toast : *à la presse démocratique*; M. Simon Sterne, sur le *Free Trade* ; M. W. C. Whitney, sur *l'argent monnaié* ; M. Peter B. Olney, sur le *Home Rule* ; le général Wade Hampton, etc. Après les toasts, largement arrosés de Champagne autour d'une table de souper admirablement servie, on a chanté, on a causé, on a fait des projets,—comme il convient à la jeunesse, et l'on s'est finalement séparé en promettant au président démocrate aux Etats-Unis pour l'an de grâce 1876.

MORT DU COMTE MÉJAN.—Une dépêche de la Havane du 25 novembre annonce que M. le Comte Méjan, consul-général de France à cet endroit, est mort subitement dans la matinée. Monsieur le Comte Méjan avait été consul de France à la Nouvelle-Orléans d'octobre 1856 à février 1863, c'est à dire pendant six années. Il avait montré beaucoup de zèle et de dévouement pour ses nationaux, et, sa bienveillance et son aménité lui avaient fait ici de nombreux amis. Sa mort causera donc des regrets parmi les résidents français de la Nouvelle-Orléans comme parmi ceux de la Havane. Depuis son départ de notre ville, il avait été consul à Leipzic, puis consul-général à Port au Prince, à Shangaï et en dernier lieu à la Havane Il devait être âgé de 60 à 65 ans.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer, hier, notre confrère Am. Lutton, du *Propagateur Catholique*, qui vient d'arriver d'un voyage voyage qu'il a fait en France pour sa santé. Nous avons été heureux d'apprendre qu'une amélioration sensible a été le résultat des soins qu'il a reçus et des effets de l'air natal.

OPÉRA.

Demain, samedi, première MATINÉE. On donnera *Haydée*, opéra-comique en trois actes d'Auber.

Les portes seront ouvertes pour la Matinée à onze heures, et le spectacle commencera à midi.

On peut retenir les places à l'avance.

Prix des places, 75 cents.

Samedi soir, troisième représentation des *Huguenots*. Au second et au troisième acte, grand divertissement, par M. Mamert, Mlles Stickel, Bracq et Augusta.

Dimanche, 29, première représentation *Un Songe d'une nuit d'été*, opéra en trois actes d'Ambroise Thomas.

Il y aura un divertissement.

On commencera le spectacle par le *Maître de Chapelle*, opéra en un acte de Paër.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Il y avait si longtemps que Shakespeare n'avait eu ici de dignes interprètes, qu'à la première nouvelle de l'engagement de McCullough, le public s'est porté avec empressement aux Variétés. On voulait entendre le célèbre tragédien dans les différents rôles qu'il ont valu une si légitime réputation ; après l'avoir applaudi dans Virginius, dans Othello et dans Hamlet, ses admirateurs ont pu l'apprécier, hier, dans Gladiator. Hâtons-nous de le dire, M. McCullough fait un magnifique Spartacus. On sent qu'il a étudié à fond ce rôle difficile et qu'il s'applique à le rendre dans toute sa vérité. La même tragédie sera répétée ce soir.

THÉATRE ST-CHARLES. — "Woman in White" a fait place à Romeo et Juliet. M. Reeve s'est montré bon acteur dans le rôle de Mercutio, et Mlle Adeline Stanhope dans celui de Juliet s'est fait très chaleureusement applaudir. La même pièce sera représentée ce soir pour le bénéfice de M. Reeve : il est digne de toutes les faveurs du public. Notre jovial ami P. G. sera, comme de coutume, à son poste au bureau de location.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La quatrième représentation de "Suil in Time" a eu lieu hier soir à l'Académie devant une belle chambrée. M. Sam Devere a été ce qu'il avait été la veille et les jours précédents, excellent. Il prend son bénéfice ce soir, et les habitués de l'Académie ne le rien tous, nous en sommes persuadé—, un devoir d'aller lui donner un dernier témoignage de sympathie.

COLLÈGE AGRICOLE.—On nous prie d'appeler l'attention sur l'annonce relative aux cours du collège agricole et industriel. Des classes seront formées pour les divers cours qui commencent le 1er décembre.

RUMEURS POLITIQUES EN FRANCE.

Nous lisons dans le *Journal du Havre* :

Qu'est donc devenue la conjonction des centres ? On n'en entend plus parler. Encore une fois, la tentative a avorté : il n'en pouvait être autrement. Le centre droit ne voudra jamais faire des concessions. Celles demandées par la gauche n'avaient cependant rien d'excessif ; mais, par cela même, il leur était interdit d'aller au delà. Il faut insister sur la loi de la République, conformément à la motion Casimir Périer, le; était le programme proposé par les républicains conservateurs, et on ne saurait contester qu'il ne fût acceptable par le centre droit.

Pourtant, ce groupe, d'où étaient venues les ouvertures en avance, a reculé, on l'a vu afficher l'inadmissible prétention d'absorber purement et simplement le centre gauche, au lieu de s'unir à lui sous la réserve des mutuelles concessions. Dès lors, un rapprochement devenait impossible.

Les organes du centre droit étaient, il y a quelques jours, certains députés, entre me MM. Mattel, Waddington, etc., qui, disaient-ils, n'étaient guère séparés du centre droit. Comment peut-on espérer que ces honorables députés appelés à gouvernais la conjonction des centres, quand ils ont vu la pression administrative qui s'est exercée contre un candidat aussi honnête, aussi modéré que M. Brisme, qui appelle impérieusement, non pas un remède, mais une réorganisation complète, radicale, de l'organisme politique, le peuple américain, au mot, est en proie à une fièvre intense qui se traduit à la surface par des plaies purulentes et contagieuses.

Tout n'est pas perdu, cependant, et il est temps encore de s'arrêter sur la pente fatale. Que les hommes jeunes et non compromis, de l'un ou de l'autre côté, poursuivent sans relâche l'œuvre entreprise par le "Young Men's Democratic Club," qu'ils aient foi dans la masse du peuple et qu'ils aillent chercher leurs auxiliaires non parmi les spéculateurs en affaires publiques, mais dans les couches honnêtes de la population, et cette passion de corruption n'aura été qu'une sorte de vaccin politique qui préservera l'avenir d'une infection irréparable. M. Tilden a trouvé des accents touchants et paternels pour faire appel aux sentiments honnêtes et aux aspirations légitimes de son pays bien-aimé.

"En avant ! a-t-il dit; en avant ! marchez droit devant vous avec courage, énergie, zèle et dévouement, et si vous poursuivez les objets qui sont le fond de tous les désirs dans la société humaine ; si vous recherchez la fortune ; si vous recherchez l'indépendance ; si vous recherchez les honneurs : rappelez-vous—et je vous prie bien de vous rappeler, que vous pouvez acquérir la fortune, l'indépendance, et toutes les biens que vous ambitionnez, sans manquer à l'honneur et à la dignité personnelle, si seulement vous avez le courage d'en faire la condition absolue de votre recherche, et que vous soyez bien décidés à n'en accepter aucune autre."

Ces paroles ont été couvertes de chaleureux applaudissements. Nous ne connaissons guère, du reste, de physionomie plus sympathique que celle de l'honorable M. Tilden, dont un fin sourire éclaire les traits fermes et accentués, et dont la noblesse naturelle emprunte un véritable charme à une aimable simplicité.

Non moins prévenante est la figure du maire élu, M. William H. Wickham, qui trouve des traits de la tête une franchise de bon aloi et une chaude honnêteté. M. Wickham a comparé les élections qui viennent d'avoir lieu à celles de 1872, et il a constaté que, si elles ont été aussi entachées de fraudes et de scandales sans nombre contre lesquels les tribunaux ont eu à sévir, les dernières au contraire ont été pures de toute manœuvre coupable.

Nous avons, a-t-il dit, plus à nous féliciter de notre victoire dans cette ville que nous ne l'avons eu pour aucun succès électoral depuis de longues années. J'affirme que l'élection de novembre dernier est la première élection honnêtement conduite à New-York depuis quinze ans. Les leurs travaux hier, et ils ont déclaré que pour la première fois depuis quinze ans, les opérations se sont achevées sans une seule protestation de la part d'un candidat quelconque, sans un seul vote illégal, sans un acte déshonorant de la part des agents du scrutin, sans un fait contre la vention de la police. Il n'est point un des gentlemen présents qui ne puisse attester l'exactitude de ce que j'avance.

Cette déclaration sera accueillie avec une vive satisfaction par tous les membres du parti démocrate, doublement heureux de n'avoir dû leur victoire à aucune intrigue, à aucune manœuvre qui répugne à la conscience, ou que réprouve la moralité publique.

Plusieurs autres orateurs se sont fait entendre, entre autres Phon. M. Erastus Brooks, en réponse à un toast : *à la presse démocratique*; M. Simon Sterne, sur le *Free Trade* ; M. W. C. Whitney, sur *l'argent monnaié* ; M. Peter B. Olney, sur le *Home Rule* ; le général Wade Hampton, etc. Après les toasts, largement arrosés de Champagne autour d'une table de souper admirablement servie, on a chanté, on a causé, on a fait des projets,—comme il convient à la jeunesse, et l'on s'est finalement séparé en promettant au président démocrate aux Etats-Unis pour l'an de grâce 1876.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

UNE QUERELLE SANGLANTE ENTRE POMPIERS.

Un foreman est tué par son assistant.

Après l'incendie qui a éclaté vers minuit moins le quart, mercredi soir, au coin des rues Derbigny et Polymnie, une querelle s'est engagée entre Wm. Lucas, le foreman de la compagnie Columbia No 5, et le second assistant, Thomas Newhouse.

Après l'échange de quelques paroles entre les deux hommes, on a vu Lucas frapper Newhouse, puis celui-ci tirer un revolver de sa poche et faire feu.

Le malheureux Lucas a été tué instantanément, la balle pénétrant dans l'œil droit et traversant le cerveau.

Le meurtrier s'est enfui, mais un frère de sa victime, Joe Lucas se mettant à sa poursuite, il s'est retourné et lui a tiré un coup de pistolet, qui n'a pas eu d'effet heureusement.

Joe Lucas a fait feu à son tour, sa balle allant briser l'index de la main droite de Newhouse.

Tout cela a été fait si rapidement que les pompiers en voyant tomber leur vaillant chef, sont restés stupéfaits tout d'abord, et le meurtrier a profité de ce moment pour s'échapper, mais marqué à la main par le frère de sa victime.

M. A. Franzen, le 1er assistant foreman de la compagnie a raconté à notre reporter que la querelle avait eu l'origine suivante :

Ayant fait partie de la procession de la compagnie Louisiana Hose, Wm. Lucas et M. Franzen quand les progrès de l'incendie avaient été arrêtés et que tout danger était passé, se sentant fatigués et ne désirant pas retourner avec la compagnie jusqu'à la casse à pompe, ont prié tous les deux Newhouse de les remplacer pour le commandement et de venir bien faire le rapport de l'incendie.

Newhouse, qui paraissait ne pas être dans son état habituel, a répondu par des grossièretés. Lucas lui a répondu vivement. Alors, Newhouse a prononcé quelques paroles à voix basse que M. Franzen n'a pas entendues, mais qui devaient être très insultantes pour Lucas, car celui-ci a bondi en avant et a frappé Newhouse à la figure, faisant tomber son chapeau du coup.

C'est immédiatement après que le meurtrier a tiré son revolver et a fait feu. Il paraît à quelques pas seulement du défunt.

Wm. Lucas était aimé de tous les membres de sa compagnie et de tous les pompiers en général. Il remplissait les fonctions de foreman depuis des années.

Newhouse, un de ses compagnons, s'est volontairement constitué prisonnier à la station de police centrale où il a été enfermé pour la nuit.

Comme il souffrait beaucoup de sa blessure à la main, on l'a envoyé, hier matin, à l'hôpital de la Charité pour se faire panser.

L'enquête pour constater la cause du décès a lieu aujourd'hui, samedi, 27 courant.

L'Hôtel de Ville.

Tout était au calme plat, hier, à l'hôtel de ville, à cause du tour d'actions de grâce du président Grant. Les bureaux étaient fermés et le hall désert.

Les nouveaux administrateurs n'entrent décidément pas en fonctions avant lundi prochain.

Presque tout le personnel de la ville a eu tournements et sont partis à temps leurs différents emplois.

Encore des arrestations.

Certains radoteurs ne se contentent jamais de leur triomphe, mais cherchent encore quelque chose pour entretenir leur vanité.

Le seul Stanton, ministre des Etats-Unis, est dit ce nombre. On continuant ce pèlerinage, il vient tendu assez notoire les principaux, et bien, il paraît qu'il trouve qu'il a pas assez de persécutions comme cela à la charge du parti radical et il a préparé une affidavit contre deux citoyens de la paroisse Lafourche, toujours sous le même prétexte de violation de l'*Enforcement act*. Le sieur Shannon aura son tour avec Kellogg, Packard & Cie.

Incendie.

Vers onze heures et demie, avant-hier soir, le feu s'est déclaré dans la vacant de M. Burns, au coin des rues Dryades et Palmyra. La maison a été complètement la plus grande partie des marchandises qui y étaient. Le feu s'est communiqué à la maison voisine, appartenant à Thos. Carry et inhabitée, qui a eu le même sort.

Les pertes sur cette dernière bâtisse sont évaluées à $2,000, partiellement couvertes par une assurance de $1,000 dans la compagnie de la Mechanics.

On n'a pu savoir ce que a pu exister sur d'un incendiaire.

La alarme a été donnée à la boîte les par l'agent de police Lewis.

Un autre incendie.

Hier soir, vers huit heures, le feu a pris à la maison blanche située sur les No. 65 de la rue Gaiennie, entre Marais et Villere, appartenant à M. F. Lorentz et occupée par lui.

La maison a été complètement consumée. Elle était assurée avec la compagnie de la Mechanics.

Les flammes ont gagné après la maison voisine, appartenant à M. Michel Lacombe et occupée par M. Maurin, qui a été complètement endommagée. La bâtisse est assurée dans la compagnie, mais nous ne pouvons indiquer le montant.

La maison située au No 63 de la même rue a été aussi sérieusement endommagée. Elle appartient à M. P. Maurin et elle est assurée dans la compagnie de la Mechanics. Elle vaut environ les pertes totales à $2,000.

L'alarme a été donnée par la boîte portant le No 34, placée au coin des rues St-Bernard et Claiborne.

On ignore l'origine de l'incendie.

Un trait chevaleresque.

Nous apprenons que James Magnan, un "longshoreman" on débardeur du port, se trouvant au coin des rues Levée et Gardette, vers 4 heures, hier, deux jeunes hommes insultaient une femme qui passait.

Il s'est interposé aussitôt et a administré à chacun des insulteurs une correction dont ils se souviendront longtemps et les a mis en fuite.

Quelques minutes après, comme celui-ci passait tranquillement devant un café, un du gang dont les individus avaient décampés d'un troisième compagnon, qui mérite d'être placé dans la même catégorie qu'eux, sont tombés à l'improviste sur lui et l'ont frappé de coups de couteau, avec un rasoir, après l'avoir terrassé et accablé de coups.

Magnan a été conduit à l'Hôpital de Charité où il a été soigné que pendant qu'il était maltraité ainsi un individu passait tranquillement à quelques pas de lui sans daigner venir à son secours.

Nous rapportons ces faits au chef de la police, qui pourra comme nous qu'une enquête est nécessaire.

Malheureusement, Magnan ne connaît pas les noms des deux agresseurs qui n'a pu voir le visage de l'individu qui l'a frappé.

Soldats en goguette.

Vers une heure hier matin, une douzaine de soldats des Etats-Unis plus ou moins dans les vignes, marchant de front assez militairement, quoique descendant un peu plus sur le trottoir que sur la voie des obliques à droite et à gauche, ont débouché rue Dryades, faisant assez de tapage pour réveiller les habitants de tout le quartier.

Un métropolitain est intervenu timidement : mais les gais lurons ont ont administré une correction manuelle des plus sérieuses à son continuel leur montrant à tous point, sans doute, le chemin du poste de police, dans lequel ils étaient tout à fait en l'air pour les offrir, quand ils étaient trop loin pour revenir sur leurs pas.

Le métropolitain est intervenu timidement : mais les gais lurons ont administré une correction manuelle des plus sérieuses à son continuel leur montrant à tous point, sans doute, le chemin du poste de police, dans lequel ils étaient tout à fait en l'air pour les offrir, quand ils étaient trop loin pour revenir sur leurs pas.

Dimanche, le 29 courant, le colonel M. Grant ne sympathisant pas avec la police métropolitaine de M. Kellogg.

Le jour d'actions de grâce.

M. Grant qui pense avoir beaucoup fait pour la patrie, parce qu'il a passé plusieurs saisons à Long Branch au service des Etats-Unis et qu'il a fumé plusieurs milliers de cigares dans la maison Blanche, a ordonné hier à tous ses sujets de se réjouir des bienfaits dont il les a comblés, depuis six ans qu'il occupe le fauteuil présidentiel dont il voudrait ne jamais sortir.

Ceux qui en Louisiane ont partagé avec lui les dépositions d'un peuple opprimé, —inutile de nommer messieurs Packard, Casey, l'immortel beau-frère, et l'usurpateur Kellogg,—ont essayé de l'obéir, en vrais courtisans qu'ils sont ; mais ils ont eu beau faire, ils n'ont pas réussi à avoir l'air joyeux, car l'élection du 4 novembre a renversé tous leurs petits calculs et ils savent fort bien qu'ils n'ont plus qu'à faire leurs paquets et à émigrer.

Nous nous sommes réjoui du grand cœur hier, comme le général Grant nous l'ordonnait.

Mais, si nous nous sommes réjoui, c'est parce que nous croyons que nous devons la chute du parti radical à l'inepte, aux sottises et aux actes d'arbitraire du président Grant, qui en vinant au désarroi a dessillé les yeux de la population du Nord et de l'Ouest.

C'est M. Grant qu'il faut remercier pour les victoires démocratiques, car il y a énormément contribué, et, franchement, nous sommes d'avis qu'il faut rendre à César ce qu'il lui appartient.

Du fond du cœur nous le remercions donc d'avoir, involontairement, travaillé à la rédemption du peuple de la Louisiane.

TEMPERATURE.—26 nov. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	40	4
12 M.	66	19
3 P. M.	64	18
6 P. M.	59	15

—La revue des petits écriteaux suspendus aux portes est une véritable mine inépuisable.

Voici ce que nous avons lu hier rue du Petit-Carreau :

LE CONCIERGE PUE.

Eh ! bien au moins, on est averti.... Espérons qu'il n'est pas venimeux

UN JOURNALISTE QUI REDEVIENT SOLDAT. —Notre lecteur dans la *Patrie* :

Nous apprenons que le *Figaro* va perdre un de ses plus brillants collaborateurs.

On a déjà deviné qu'il s'agit de M. Saint-Genest.

Un article publié hier par M. Saint-Genest ne pouvait plus laisser aucun doute sur cette résolution ; c'est en effet dans les termes suivants que l'ardent chroniqueur a fait part de cette résolution :

Je vois partout des livres et des brochures sur la revanche, on n'est pas là le patriotisme, c'est la folie ! Le vrai patriotisme aujourd'hui, c'est de rester sans bruit au régiment et d'instruire les recrues.

Le dirai-je, le patriotisme, ce n'est pas tant Paul Déroulède blessé pendant la guerre, portant son frère mourant à travers le champ de bataille, s'échappant des prisons d'Allemagne pour venir se faire blesser encore.... Non !.... C'est Paul Déroulède après la guerre, "renonçant à la poésie qui l'appelle, au théâtre qui le réclame, au public qui veut l'applaudir encore, et fuyant le succès, la gloire, le bruit, pour aller vivre obscur dans une compagnie de chasseurs et dresser des soldats à la France.

Voilà le difficile, voilà le vrai ! Les projets de réforme, les discours, les articles, les vers, la prose, et tout ce que je dis là... c'est de la phrase ! Et tous ne seront sauvés que lorsque ceux qui parlent seront au dernier rang, et ceux qui agissent au premier.

M Saint-Genest s'est rappelé qu'il était soldat, et il a tenu à mettre ses actes d'accord avec ses paroles. En conséquence, il a remis hier soir, entre les mains de M. de Villemessant, sa démission de chroniqueur du *Figaro*. Les instances de son rédacteur en chef ont échoué devant l'inébranlable résolution de survivant Saint-Genest. Il s'éloigne volontairement, renonçant, comme il le dit lui-même,—sinon à la poésie et au théâtre, qui ne sont pas sa partie, du moins "au public qui veut l'applaudir," et "fuyant le succès, la gloire, le bruit, pour aller vivre obscur dans une compagnie de chasseurs et dresser des soldats à la France."

De pareils traits n'ont pas besoin de commentaires.

—Le *Gaulois* publie la lettre suivante que nous reproduisons sous toute réserve, en faisant observer toutefois que cette pièce, adressée au ministre des affaires étrangères, porte la signature de M. Mayer, que le *Gaulois* ne voudrait pas sans doute compromettre dans une mystification :

Monsieur le ministre.

Votre Excellence a été informée que, le 17 juillet dernier, un de nos compatriotes, M. Orélie-Antoine de Tounens, a été, au mépris du droit des gens, arrêté en mer par un navire de la marine militaire argentine, au moment où il se rendait sur les côtes de la Patagonie pour y établir des relations de commerce avec les Indiens.

S'il fait monter du sang dans la presse, M. de Tounens est devenu un martyr des Français de ses amis ont subi cette violence à la requête du gouvernement chilien. On les aurait chargés de fers et jetés en prison comme des malfaiteurs, sans qu'aucun acte d'hostilité de leur part ait provoqué et justifié ces mesures rigoureuses.

Votre Excellence sait que la Chili, malgré le pacte arbitraire dont M. de Tounens et ses amis sont les victimes, ne possède aucun droit sur le territoire d'Araucanie et la Patagonie, que sa domination n'a jamais pu s'établir sur les populations belliqueuses de ces pays, dont l'indépendance est reconnue par plusieurs traités, et que conscrire du moins le premier des deux.

En agissant comme il l'a fait, le Chili ne pouvait donc invoquer ni le droit de la force, ni la force du droit ; et cela est tellement vrai que cette République, comme celle de la Plata, vote et paye chaque année de large subsides aux Indiens pour obtenir d'eux le